

furent conclus durant ces guerres, la suzeraineté antérieure des princes de Savoie sur ces deux fiefs ait été constatée.

Les possessions des Dauphins dans le Bugey s'étendaient de l'Huis au confluent du Rhône et de l'Ain. Toute la plaine d'Ambronay avec les premières montagnes leur était soumise; ils avaient le château de Varey et celui de Saint-Germain-d'Ambérieu, à l'entrée de la gorge de l'Albarine, l'un des mieux fortifiés et des plus importants de la province; le fief et le château de Châtillon-de-Corneille, dans cette chaîne de montagnes.

Maîtres d'une grande partie de la rive droite du Rhône dans le Bugey, comme les Allobroges du temps de César, et de la belle plaine des Ambarres, théâtre de tant de guerres et d'invasions étrangères, les Dauphins se font les protecteurs de l'abbaye d'Ambronay. Les abbés acquièrent nécessairement cette protection, car celle qu'ils avaient achetée des seigneurs d'Anthon, au prix du château et du fief de Loyettes, était insuffisante, les seigneurs d'Anthon étant hommes-liges des Dauphins.

Si le nombre des seigneurs, vassaux du Dauphin dans le Bas-Bugey, n'est pas considérable, il contient du moins les noms illustres de quelques maisons puissantes. Au premier rang sont les la Palu de Varambon, sur la rive droite de l'Ain. Guichenon a retracé la généalogie de cette famille, qui occupait dans la Dombes une situation indépendante, lors du démembrement de la Bourgogne transjurane. Comme les la Palu étaient en même temps seigneurs de Saint-Maurice-de-Rémens, auquel ils ont concédé des franchises, à l'imitation des dauphins de Viennois, nous leur devons une notice pour ce noble libéralisme, qui n'a pas eu d'émules parmi les feudataires du Bugey.

Dans son recueil des chartes du duché de Bourgogne, Pé-rard a inséré plusieurs titres et actes de dernière volonté, qui